

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 26609 Numéro SIREN : 815 342 910 Nom ou dénomination : A-B-S

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2021 sous le numéro de dépôt 110825



20211108252016

DATE DEPOT : 13/10/2021

N° DE DEPOT : 110825

N° GESTION : 2015B26609

N° SIREN : 815342910

DENOMINATION : A-B-S

ADRESSE : 4 rue de la Moselle 75019 Paris

MILLESIME : 2016

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES

Est établi par M. ANKRI Stephane

Ce document rappelle, notamment, les noms des associés présents, le texte des résolutions et le résultat des votes.

Société par Action Simplifiée A-B-S

Au capital de 2 000 euros

Siège social : 4 rue de la Moselle 75019 Paris

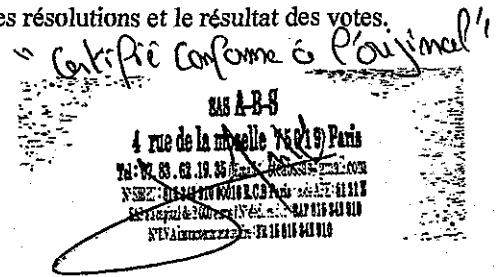
N°SIREN : 815942910 RCS PARIS

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés du

L' An Deux Mil Dix Sept ,

Le Trente Mars,

A Dix heures.



Les associés de la société A-B-S, SAS au capital de 2 000 euros divisés en parts 100 parts sociales, dont le siège social est à 4 rue de la Moselle 75019 Paris, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement par la gérance.

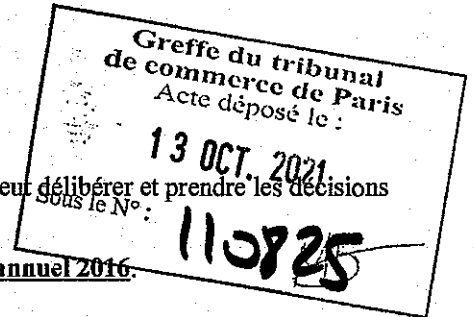
L'assemblée est présidée par M. ANKRI Stephane en qualité de gérant.

Sont présents :

- M. ANKRI Stephane , propriétaire de 85 parts sociales,
- Mlle ANKRI Brenda , propriétaire de 15 parts sociales,

Soit au total 2 associés présents, totalisant 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.



Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : Approbation des comptes annuel 2016.

Le président dépose sur le bureau les documents suivant :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le trente décembre deux mil seize;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le président met au voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le trente décembre deux mil seize. En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice. Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance.

Troisième résolution : Proposition d'affectation et Résolution du résultat

Le résultat de l'exercice ne fait apparaître ni bénéfice, ni perte, au cours de l'exercice 2016, l'activité de la société étant en sommeil, il n'y a aucun résultat à affecter.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. ANKRI Stephane pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la gérance.

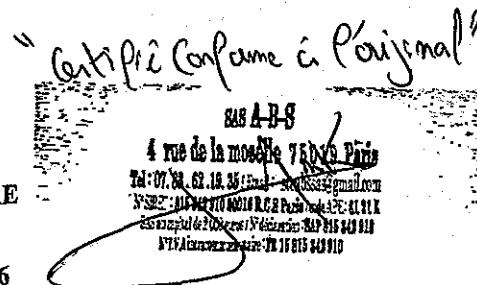
Fait à Paris, le 30 mars 2017

M. ANKRI Stephane

Mlle ANKRI Brenda

**RAPPORT ANNUEL DE GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU ... 15 Mars 2017**

EXERCICE CLOS LE ... 30 Décembre 2016



Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par le règlement en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

• **Évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société**

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

• **Évolution des affaires et des résultats de la société**

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

Les achats et charges externes se sont élevés à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

Les charges de personnel se sont élevées à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

Le résultat net s'élève à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

• **Évolution de la situation financière de la société**

A la clôture de l'exercice,

les capitaux propres de la société s'élevaient à 2000 euros contre 2000 euros l'exercice précédent.

Les dettes de la société s'élevaient à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

• **Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 30 décembre 2016, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

• **Proposition d'affectation et Résolution du résultat**

Le résultat de l'exercice ne fait apparaître ni bénéfice, ni perte, au cours de l'exercice 2016, l'activité de la société étant en sommeil, il n'y a aucun résultat à affecter.

• **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

• **Conventions réglementées**

Nous vous informons de l'absence de conventions réglementées.

En conclusion, nous souhaitons que ces divers propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre gérant quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Paris, Le 15 Mars 2017

M.ANKRI Stephane

Mlle ANKRI Brenda

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insaisissable, joindre un état du même modèle)

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindra un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise **sas A-B-S**Adresse de l'entreprise **4 RUE DE LA MOSELLE 75019 PARIS**Numéro SIRET* **8 1 5 3 4 2 9 1 0 0 0 0 1 6**Durée de l'exercice en nombre de mois* **12**Durée de l'exercice précédent* **12**Néant ☐

				Exercice N clos le 30/12/2016		Exercice N-1 clos le	
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial*	010	0	012	0	0	0
	Autres*	014	0	016	0	0	0
	Immobilisations corporelles*	028	0	030	0	0	0
	Immobilisations financières* (1)	040	0	042	0	0	0
Total I (5)		044	0	048	0	0	0
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	0	052	0	0	0
	Marchandises*	060	0	062	0	0	0
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	0	066	0	0	0
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés*	068	0	070	0	0	0
	Autres* (3)	072	0	074	0	0	0
	Valeurs mobilières de placement	080	0	082	0	0	0
	Disponibilités	084	0	086	0	0	0
	Charges constatées d'avance*	092	0	094	0	0	0
Total II		096	0	098	0	0	0
Total général (I + II)		110	0	112	0	0	0
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		2 000			
	Écarts de réévaluation	124		0			
	Réserve légale	126		0			
	Réserves réglementées*	130		0			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		0			
	Report à nouveau	134		0			
	Résultat de l'exercice	136		0			
	Provisions réglementées	140		0			
	Total I	142		2 000			
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		0		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		0			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		0			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		0			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169		0			
	Produits constatés d'avance	174		0			
Total III		176		0			
Total général (I + II + III)		180		2 000			
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	0	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	0	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	0	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	0	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	0	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	0	

Formulaire obligatoire (Article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **sas A-B-S 4 rue de la moselle 75019 Paris**Néant ☒**A — RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
31/12/2016Exercice N-1 clos le
31/12/2015

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises*				210		
Production vendue	biens	dont export et livraisons	215			
		intracommunautaires				
	services*		217			
Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
Production immobilisée*						224
Subventions d'exploitation reçues						226
Autres produits						230
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)*			
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			
Autres charges externes* :		(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*	243
Rémunérations du personnel*			
Charges sociales (cf. renvoi 380)			
Dotations aux amortissements*			
Dotations aux provisions			
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260
Total des charges d'exploitation (II)			

1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Produits financiers	(III)					270
Produits exceptionnels	(IV)					280
Charges financières	(V)					294
Charges exceptionnelles	(VI)					300
Impôts sur les bénéfices*	(VII)					306

2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)**B — RÉSULTAT FISCAL**

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Régularisations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318
Provisions non déductibles*						322
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.n0)						324
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330

Déductions

Entreprise nouvelles (44. series)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zone franche Corse (44. decies)	988		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. series A)	989		Pôle de compétitivité (44. undecies)	990		
Divers* dont ZEA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURSBénéfice col. 1
Déficit col. 2

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)						352
Déficits antérieurs reportables : *						356

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITSBénéfice col. 1
Déficit col. 2

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380		n° du centre de gestion agréé :	388					
Montant de la T.V.A. collectée	374		Effectif moyen du personnel*	376		dont apprentis :			handicapés :			
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378		Montant des prélèvements personnels de marchandises*	399								

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **sas A-B-S**Néant ☒

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
	Immobilisations financières	480	482	484	486	
	TOTAL	490	492	494	496	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
	TOTAL	570	572	574	576

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES
	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5		
		6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

"GAPPI conforme à l'original"

4 rue de la moselle 75019 Paris
Tél: 01.69.63.19.85 / Email: stebbsa@gmail.com
N° SIRET: 815 243 810 A0019 R.O.S. Paris / SIRET: 815 243 810
SAS au capital de 25000 euros / N° de RCS: 815 243 810
N° TVA Intracommunautaire: FR 15 815 243 810

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **sas A-B-S**Néant ☒**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	202	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	203	Crédit d'impôt famille	204
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205	Crédit d'impôt investissement en Corse	206	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	208	Autres imputations	211		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-3 du Code des Transports) (case à cocher)

sas A-B-S

4 rue de la moelle 75013 Paris

Tel: 01.83.61.12.34 / Email: stebass@gmail.com

N°SIRET: 015 343 110 00018 R.C.S. Paris / n°A2E: 01 013

SAS au capital de 2000 euros / N°Société: 012 345 678

N°TVA intracommunautaire: FR 123 456 789

800



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

"Carpe Confer
à l'origine"

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**
Désignation de l'entreprise : **sas A-B-S**Néant ☒Exercice ouvert le : **01/01/2016**et clos le : **30/12/2016**Durée en nombre de mois **12****I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 1	144

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121
Variation de stocks (marchandises)	122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
TOTAL 2	152

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
-----------------------------	--------------------------	------------

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

"Géphi confère à l'original"

sas A-B-S
4 rue de la moelle 75019 Paris
Tél: 01.83.53.19.35 / Email: stebsa@gmail.com
FISSE: 015 643 010 PARIS R.C.B. Paris code AFR: 01 01 01
SAS au capital de 100 000 € - N° SIREN: 542 010 010
SIREN: 542 010 010



N° 11622 * 12

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F
2017Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

SAS A-B-S
4 rue de la Moselle 75019 Paris
Tel : 01 83 63 19 35 / Email : steb@ab-s.com
SIRET : 815 342 910 0001 R.C.S Paris Code APE : 81 21 Z
SAS au capital de 100 000 euros N° de dossier : MAP 615 948 010
SVA Administrateur : 70 10 615 948 010

N° SIRET

815342910000016

EXERCICE CLOS LE 30/12/2016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS A-B-S**ADRESSE (voie) **4 RUE DE LA MOSELLE**CODE POSTAL **75019**VILLE **PARIS**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom patronymique **ANKRI** Prénom(s) **STEPHANE**
Nom marital % de détention **70** Nb de parts ou actions **85**
Naissance : Date **06/03/1970** N° Département **92** Commune **ISSY LES MOULINEAUX** Pays **FRANCE**
Adresse : N° **4** Voie **RUE LA MOSELLE**
Code Postal **75019** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**

Titre (2) **Mlle** Nom patronymique **ANKRI** Prénom(s) **BRENDA**
Nom marital % de détention **30** Nb de parts ou actions **15**
Naissance : Date **30/03/1996** N° Département **75** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**
Adresse : N° **4** Voie **RUE LA MOSELLE**
Code Postal **75019** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ M.

EXERCICE CLOS LE 30/12/2016

SAS A-B-S

N° SIRET

81594291000016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A-B-S

ADRESSE (voie)

4 RUE DE LA MOSELLE

CODE POSTAL

75019

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES 2016

La société ou la personne morale désignée ci-après

Représentée

☒ par son représentant légal (Qualité et identité)

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: ANKRI

prénom: STEPHANE

adresse ou dénomination: SAS A-B-S

adresse du siège: 4 RUE DE LA MOSELLE 75019 PARIS

numéro unique d'identification- (Siren): 815342910

Fait à Paris , le 6 octobre 2021

Signature

